
PRIX DE JOURNEE 2019

Plus de 60 ans

HEBERGEMENT **Au 1^{er} avril**

Chambre à 1 lit	56.83	A la charge du Résident
-----------------	-------	-------------------------

DEPENDANCE **Au 1^{er} avril**

GIR 1 - 2	20.60	La différence entre le TM et les GIR 1-2-3-4 est financée par le Département si vos ressources sont inférieures à 2 479.44 €
GIR 3 - 4	13,07	
TM GIR 5 - 6	5,55	A la charge du Résident de plus de 60 ans

Pour un mois de 31 jours :	1 933.78 €
Pour un mois de 30 jours :	1 871.40 €

Moins de 60 ans

HEBERGEMENT

Chambre à 1 lit	73,11	A la charge du Résident
-----------------	-------	-------------------------

Aides éventuelles

Aide Sociale	Financée par le Conseil Général en fonction des ressources et de la participation des ascendants/descendants
--------------	--

Allocation Logement	Calculée en fonction des ressources.
---------------------	--------------------------------------

MARQUAGE DU LINGE

40 € une fois à l'entrée pour l'identification des vêtements

PRIX DES REPAS pour les accompagnants

7,01 € /repas (prévenir une dizaine de jours avant)